

## Documents à fournir impérativement avant le séjour

Fiche d'inscription à retirer au centre de loisirs  
Attestation FATL, délivrée par la CAF  
Ou

Le document « d'aides aux vacances » de la MSA  
Prise en charge des comités d'entreprises  
Et

**Attestation d'assurance extrascolaire**

*N.B: Les inscriptions seront définitives quand tous les documents nous seront parvenus.*

## Renseignements et inscriptions

Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry  
Service Enfance et Jeunesse

Centre de Loisirs des Vallées Vertes  
37, rue du haut bourg  
18310 Genouilly

Tel : 02 48 52 96 41

Fax : 02 48 52 96 42

mail : [centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr](mailto:centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr)



[nicolas espacejeunes](#)  
[mathieu espacejeunes](#)

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Communauté de Communes « enfance jeunesse » : [www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)



Communauté de communes  
Vierzon-Sologne-Berry

Enfants de 3 à 15 ans

# Année 2018



## Ouvertures 2018

**Les mercredis :** du 10 janvier au 4 juillet et du 5 septembre au 19 décembre (hors vacance scolaire)

**Petites vacances :** hiver - du 26 février au 9 mars  
 Printemps\* - les 26 et 27 avril, du 30 avril au 4 mai, les 7 et 9 mai (fermé le vendredi 11 mai)  
 Automne - du 22 au 31 octobre (fermé le 2 novembre)

**Grandes vacances :** du 9 au 31 juillet  
 du 1 au 3 août et du 27 au 31 août

*\* les 30 avril, 7 et 9 mai : sous réserve du nombre d'inscrits (nous consulter)*

## Les horaires

### Les mercredis (jusqu'au 4 juillet)

11h30 à 12h00 : tournée du bus à la sortie des écoles

12h00 à 17h30 : demi-journée avec repas et gouter

17h00 à 17h30 : départ échelonné

17h30 à 18h30 : accueil payant

### Les vacances

07h45 à 08h45 : accueil payant

08h45 à 17h30 : Journée avec repas et goûter

17h00 à 17h30 : départ échelonné  
 départ du bus

17h30 à 18h30 : accueil payant

## Les transports

Circuit vacances scolaires				Circuit des mercredis*
Communes	Lieux	Aller	Retour	Aller
Méry sur Cher	Parking mairie	8h10	18h15	11h30-11h35
Thénioux	En face de l'école	8h20	18h10	11h40
St Georges sur la Prée	Devant le Foyer Rural	8h25	18h05	12h00
Dampierre en Graçay	Devant la mairie	8h35	17h55	-
Nohant en Graçay	Place de la Mairie	8h45	17h45	-
Graçay	Place du Gapion	8h50	17h40	12h00
St Hilaire de Court	Devant de la Mairie	8h30	17h45**	-

\* pas de retour bus - lieux de ramassage : écoles / \*\* horaire pouvant être modifié

## Tarifcation au quotient familial

Pour les familles de la cdc (pôle rural)

### - Les Mercredis -

		1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
<u>1/2 journée avec repas</u>	QF < 401 €	4,70 €	8,90 €	12,50 €	15,40 €
	QF de 401 € à 586 €	5,70 €	10,90 €	15,50 €	19,40 €
	QF > 586 €	7,20 €	13,90 €	20,00 €	25,40 €
<u>1/2 journée sans repas</u>	QF < 401 €	2,70 €	4,90 €	6,50 €	7,40 €
	QF de 401 € à 586 €	3,70 €	6,90 €	9,50 €	11,40 €
	QF > 586 €	5,20 €	9,90 €	14,00 €	17,40 €

### - Les Vacances -

		1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
<u>journée</u>	QF < 401 €	7,40 €	14,30 €	20,60 €	26,20 €
	QF de 401 € à 586 €	9,40 €	18,30 €	26,60 €	34,20 €
	QF > 586 €	12,40 €	24,30 €	35,60 €	46,20 €
<u>semaine</u>	QF < 400 €	32,00 €	60,50 €	87,00 €	110,00 €
	QF de 401 € à 586 €	42,00 €	80,50 €	117,00 €	150,00 €
	QF > 586 €	57,00 €	110,50 €	162,00 €	210,00 €

**Pour les familles extérieures au pôle rural, les tarifs ci-dessus sont augmentés de 35 %**

Accueil avant et/ou après centre mercredis / vacances : **0,65 € / demi-heure**

Paiement en espèce ou en chèque à l'ordre du **Trésor public**, à réception de la facture  
**ATTENTION : toute journée réservée sera facturée, excepté pour des motifs d'ordre médical ou familial.** En cas d'enfant malade, un certificat médical vous sera demandé.

**La Caisse d'Allocations Familiales du Cher soutient financièrement toutes les activités du centre de loisirs**